

REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 7 JANVIER 1949

Approbation de Mar

La Séance est ouverte à 15 h.30.

Sont présents :

MM. ALLYN, AUGER, BARDET, Mme BARTHES, MM. DERODE, DESCOMBES, DOBEL, DUPONT, FERRAND, GIONTA, HENRY-GREARD, HEYLLIARD, LAMBERT, LANCRENON, LEGRAND, LUQUET, MOATTI, PRANGEY, PROTHIN, RAOULT, RICOCH, THIRION, THOIRAIN, VICARIOT, VINCENT, WATELET.

Excusés : MM. BERRURIER, du PONT.

Assistent à la séance :

- M. DORGES, Commissaire du Gouvernement,
- M. CAGNEUL, Inspecteur des Finances, remplaçant M. l'Inspecteur Général des Finances, Contrôleur d'Etat,
- pour le Département de la Seine : M. REVERDY, représentant le Préfet; et M. LAPEBIE, représentant l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées du Département,
- pour le Département de Seine-et-Oise : Mlle DAUM, représentant le Préfet; et M. de BUFFEVENT, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées,
- pour le Département de Seine-et-Marne : M. ISSARTE, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées,
- pour le Département de l'Oise : M. ALIX, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées,
- M. DEVILLERS, Directeur
- M. CULOT, Directeur, Secrétaire du Conseil d'Administration

Le Président fait connaître que le Directeur Général désigné par le Conseil d'Administration n'étant pas encore nommé, M. DEVILLERS, Directeur, assiste à la réunion pour donner aux Membres du Conseil toutes explications d'ordre technique.

Le Président donne connaissance du décret N° 48-1968 du 30 Décembre 1948 portant organisation du contrôle des transports parisiens; l'article 8 de ce texte prévoit que l'Inspecteur Général des Finances, Chef de la Mission de Contrôle des Transports, remplit les fonctions de Contrôleur d'Etat de la Régie Autonome; c'est à ce titre que M. CAGNEUL assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 29 Décembre 1948 est approuvé.

Le Président donne lecture de la lettre par laquelle M. BERRURIER s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion du Conseil et fait connaître son avis sur les provisions budgétaires.

Adoption du Règlement -

Le projet de Règlement du Conseil d'Administration est examiné article par article.

Article 3 (2e alinéa) - Sur la demande de M. FERRAND, après "voyagent" ajouter : "dans les mêmes conditions".

Article 16 - Ajouter après le paragraphe relatif à la 4e Commission :

" 5ème Commission - Marchés et Contrats -

" Compétences générales : Examen des marchés et contrats"

A la fin du dernier alinéa du même article supprimer : "par un Membre du personnel de direction".

L'ensemble des 16 articles du projet de Règlement du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

Constitution des Commissions -

Le Conseil organise comme suit les 5 Commissions d'étude :

1ère Commission - Trafic et Questions techniques -

MM. DOBEL, HENRY-GREARD, LAMBERT, LEGRAND, LUQUET, MOATTI, PROTHIN, RAOULT, THIRION.

2ème Commission - Budget et Comptes -

MM. BERRURIER, DERODE, FERRAND, HEYLLIARD, LAMBERT, LEGRAND, du PONT, PRANGEY, RAOULT.

3ème Commission - Personnel, Oeuvres Sociales et Service Médical -

Mme BARTHES, MM. ALLYN, AUGER, BERRURIER, DOBEL, DESCOMBES, G. DUPONT, HEYLLIARD, HENRY-GREARD, FERRAND, GIONTA, MOATTI, THIRION, VINCENT.

4ème Commission - Réglementation et Affaires Générales -

MM. AUGER, BARDET, HENRY-GREARD, G. DUPONT, PRANGEY, VINCENT, WATELET.

5ème Commission - Contrats et Marchés -

MM. DERODE, DESCOMBES, DOBEL, GIONTA, HEYLLIARD, LEGRAND, LUQUET, du PONT, PRANGEY, PROTHIN, WATELET.

Programme de travail -

Le Président fait connaître que les Services ont préparé les notes qui devaient être adressées aux Administrateurs en annexe au programme de travail; il propose qu'elles ne soient pas distribuées avant que le Directeur Général ait été nommé et ait pu en prendre la responsabilité.

Le Conseil approuve.

Inventaire de l'actif mis à la disposition de la Régie Autonome le 1er Janvier 1949 -

Le Conseil donne acte à son Président de la prise en charge par la Régie Autonome des Transports Parisiens de l'actif décrit sur le procès-verbal d'inventaire signé contradictoirement par M. REVERDY, pour l'Administration préfectorale, et par M. RIGROCH, pour la Régie Autonome.

Le Président ayant fait connaître que l'inventaire avait été uniquement quantitatif, mais que les Services de la Ville de Paris et du Département de la Seine avaient manifesté le désir que l'actif fut évalué, M. THIRION demande à connaître les arguments en faveur des deux thèses. Après échange de vues auquel participent notamment MM. VICARIOT, REVERDY, LANCRENON, MOATTI, FERRAND, et M. le Commissaire du Gouvernement, le Conseil décide de transmettre l'affaire à la 2ème Commission pour rapport.

Facilités de circulation aux familles des agents et aux agents retraités -

(28.1.49)

Le Président rappelle dans quelles conditions M. le Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme ne s'estimant pas qualifié pour régler cette question, ~~mais n'élevant à ce sujet aucune objection de principe,~~ a déclaré qu'il appartiendrait au Conseil d'Administration de la R.A.T.P. de le faire, *tout en n'élevant, en ce qui le concerne, aucune objection de principe à ce sujet.*

M. le Commissaire du Gouvernement précise que le Ministre n'a pas pris d'engagement.

M. VINCENT, M. GIONTA, M. THOIRAIN, rappellent les circonstances dans lesquelles la question a été posée devant M. le Ministre des Travaux Publics et estiment que les paroles prononcées par ce dernier constituent un engagement moral envers le personnel.

(28.1.49)

Le Conseil décide de transmettre la question à la 2ème Commission pour rapport d'urgence, après avis de la 1ère et de la 3ème Commissions. *Ses Administrateurs représentant le personnel ne sont pas d'accord sur ce renvoi.*

Participations de la Régie Autonome à présenter à l'agrément ministériel -

Question transmise à la 4ème Commission pour rapport.

Prévisions budgétaires pour l'exercice 1949 -

Question transmise à la 2ème Commission pour rapport.

Fonds de roulement - Trésorerie -

Question transmise à la 2ème Commission pour rapport.

Indemnités diverses aux Administrateurs -

Question transmise à la 4ème Commission pour rapport.

Fiches budgétaires du Conseil d'Administration et de l'Office Régional -

Question transmise à la 2ème Commission pour rapport.

Approbation des marchés de la Régie Autonome -

Le Conseil d'Administration en attendant l'intervention du décret en Conseil d'Etat portant statut de la Régie Autonome, délègue à son Président les pouvoirs ci-après sous réserve d'agir dans le cadre des programmes approuvés et de rendre compte au Conseil à la séance suivante :

- a) approuver les contrats sur appel d'offre d'un montant inférieur à 20 millions de francs.
- b) approuver les contrats de gré à gré lorsque le montant de la dépense ne dépasse pas 5 millions de francs.

Voitures de 1ère classe -

M. THOIRAIN demande les résultats du rétablissement des voitures de 1ère classe.

Le Président fait connaître qu'une étude est en cours à ce sujet et qu'un rapport sera transmis au Conseil à sa prochaine réunion.

M. DOBEL fait connaître que M. MONGIN, Directeur de la Caisse Mutuelle de Coordination aux Assurances Sociales, est décédé cette nuit et que les obsèques auront lieu le 10 Janvier à 13 h.45.

Le Conseil charge son Bureau de le représenter aux obsèques et d'exprimer à la famille de M. MONGIN et au personnel de la Caisse Mutuelle de Coordination ses condoléances émues.

Les Commissions se réuniront aux dates suivantes :

- la 1ère Commission : le Mardi 11 Janvier 1949, à 15 heures,
- la 2ème Commission : le Vendredi 14 Janvier 1949, à 15 heures,
- la 3ème Commission : le Mercredi 12 Janvier 1949, à 15 heures,

- 5 -

- la 4ème Commission : le Jeudi 20 Janvier 1949, à 15 heures,
- la 5ème Commission : le Mercredi 19 Janvier 1949, à 15 heures!

La prochaine séance du Conseil d'Administration est fixée au Vendredi 28 Janvier 1949, à 15 heures.

Le Secrétaire,
C U L O T .

Le Président,
R I C R O C H .